



Données à caractère personnel

Des données à caractère personnel sont collectées depuis la plateforme « Jobprovidence13 » et sont enregistrées dans un fichier informatisé. Le traitement de ces données à caractère personnel est soumis au respect des dispositions du RGPD (UE) n°2016/679 (règlement général sur la protection des données) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les caractéristiques de ce traitement sont les suivantes :

Responsable du Traitement :

Madame la Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
Hôtel du Département
52 avenue de Saint Just
13256 Marseille cedex 20

Objet :

Mettre en relation les bénéficiaires du RSA en recherche active d'emploi avec les recruteurs potentiels.

Finalités et base juridique :

- 1) Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'une mission d'intérêt public incombant au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, liée à la gestion du RSA conformément à l'article L262-28 du Code de l'Action Sociale et des familles
- 2) Fournir un outil de recherche d'emplois aux demandeurs d'emplois bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'une relation contractuelle (établie par l'acceptation des CGU sur la plateforme)
- 3) Fournir un outil aux recruteurs pour déposer des offres d'emplois dans le cadre d'une relation contractuelle (établie par l'acceptation des CGU sur la plateforme)

Caractère obligatoire des données :

Les données à caractère personnel qui sont communiquées dans les réponses aux formulaires sont nécessaires au traitement des demandes. Ne pas les fournir conduit à ne pas pouvoir bénéficier du service.

Destinataires des données à caractère personnel :

Seules les personnes habilitées par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône sont susceptibles de traiter ces données.

Sont considérées personnes habilitées :

- Les agents de la direction de l'Insertion du Conseil départemental des Bouches du Rhône.
- Les professionnels de l'accompagnement à l'emploi liés par convention ou marché au Conseil départemental.
- Les agents de la direction de l'Informatique du Conseil départemental des Bouches du Rhône.
- Le prestataire Neolink en charge de la mise en œuvre et de la maintenance de la plateforme "Jobprovidence13".
- Les recruteurs des entreprises.

Les données à caractère personnel collectées ne sont ni transmises à d'autres entités, ni vendues ou utilisées pour une finalité autre que celles évoquées précédemment.

Politique d'accès aux données à caractère personnel

Jobprovidence13.fr collecte les données des utilisateurs afin de mettre à leur disposition les services pour lesquels ils se sont inscrits sur la plateforme dont l'objectif est de mettre en relation des recruteurs avec des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA.

Les données personnelles collectées et traitées sont principalement : les nom, prénom, civilité, adresse email, numéro de téléphone, informations relatives à la vie professionnelle, les savoir-être et savoir-faire, les centres d'intérêts, ainsi que les logs de connexion.

Les données sont susceptibles d'être consultées en totalité ou partiellement par les agents habilités de la Direction de l'Insertion, ses partenaires ou ses prestataires de services, dans le cadre de l'accomplissement des finalités de la plateforme. La direction de l'Insertion rappelle que dans ce cadre, elle demande à ses prestataires, par contrat ou convention, de veiller à la confidentialité et à la protection de ces données.

Les données sont susceptibles d'être communiquées aux agents habilités de la Direction de l'informatique, de l'éditeur Neolink et de KPC qui ont légitimement vocation à intervenir sur les systèmes d'information, serveurs, bases de données et applicatifs logiciels. Dans ce cadre l'accès aux données est nécessaire à l'exécution de leurs prestations et des garanties techniques et organisationnelles permettent d'assurer la confidentialité et la sécurité des données.

Durée de conservation :

Les données à caractère personnel sont conservées 6 mois à compter d'une période d'inactivité ou bien à compter de la fin de droit au RSA du bénéficiaire inscrit. Les données sont ensuite archivées pendant 3 ans selon des procédés sécurisés. A l'issue de cette durée, les données seront anonymisées de manière irréversible pour être conservées uniquement à des fins statistiques.

Transfert hors U.E. :

Les données à caractère personnel ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Prise de décision automatisée :

Le Traitement ne prévoit pas de décision automatisée.

Droits des personnes concernées (Conformément au RGPD):

Les bénéficiaires du RSA disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données à caractère personnel ainsi que des droits à la limitation et d'opposition au traitement de leurs données à caractère personnel.

Les recruteurs disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données à caractère personnel ainsi que des droits de limitation et d'opposition au traitement de leurs données à caractère personnel.

Exercice des droits :

Pour toute demande liée à vos données à caractère personnel, dont l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le DPO (Délégué à la Protection des Données) du Département :

Par voie électronique à l'adresse dpo13@departement13.fr ;

Par courrier postal à l'adresse :

Département des Bouches du Rhône
A attention du Délégué à la Protection des Données
Hôtel du département
52 avenue de Saint Just
13256 Marseille Cedex 20

Réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique & Libertés) :

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une plainte auprès des services de la CNIL :

Par voie électronique sur le site <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>;

Par courrier postal à l'adresse :

CNIL
3 place Fontenoy
TSA 75334
Paris Cedex